

Guénange

N° 38 - DÉCEMBRE 2011

JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE GUÉNANGE

GENDARMERIE FRANÇOIS WILLMAN
**INAUGURATION
LE 20 JUIN 2011**



Page 5



Page 4

TRAVAUX

**A GUELANGE
LES TRAVAUX
VONT
BON TRAIN**



Page 5

CENTRE EQUESTRE

**INAUGURATION
LE 29 MAI 2011**



Page 4

SOCIAL

**UNITE
ALZHEIMER**

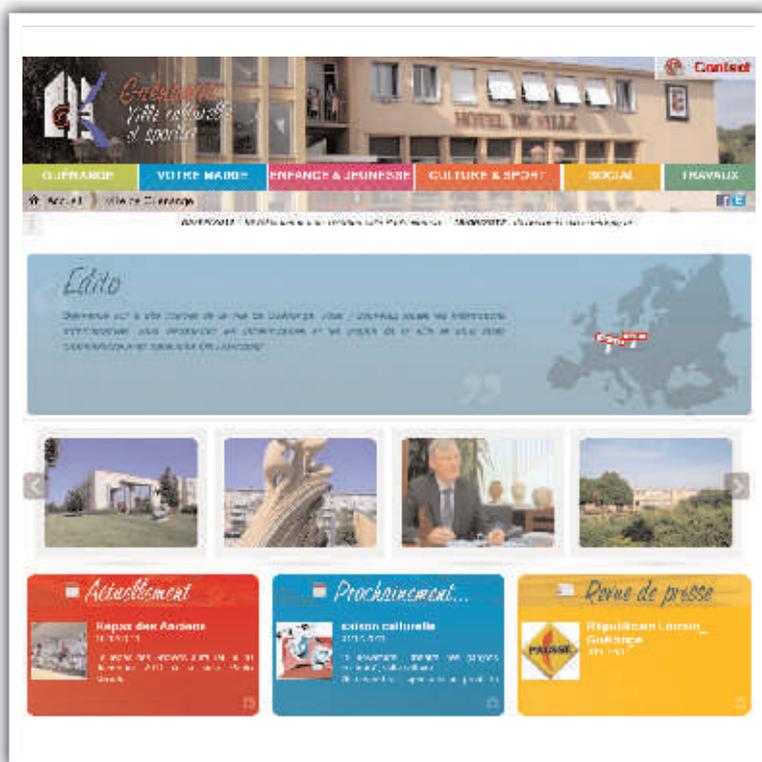
SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Schéma d'aménagement du Mont cassin / Cœur de ville.....	2
Budget	3
Travaux.....	4
Inauguration du Centre Equestre et de la Gendarmerie.....	5
Recensement, Assurances fuites	6
Fleurir Guénange	7
Animations sur la ville	8-9
Centre social.....	10-11
Saison culturelle (programme 2012), aca' danse.....	12
Les Amis de Laer	13
Réfection de l'orgue.....	14
SMITU, Coin des souvenirs, Infos pratiques.....	15
Opposition	16
Etat civil.....	17
Concert du Nouvel An	18



GUÉNANGE surfe sur le NET !

www.guenange.fr



Guénange, résolument tournée vers la modernité, révisé son site Internet et s'adapte ainsi aux nouvelles technologies.

Entièrement "relooké".
Plus convivial et plus simple.

En quelques clics, amis guénangeois et amis internautes, vous pourrez assurément vous y balader, vous y informer, vous y instruire... Nous achevons la mise en ligne des différentes associations.

“ Le bulletin municipal, outil d'information de la ville est élaboré en concertation avec le tissu associatif et les élus en responsabilité de leur propre domaine d'intervention. Entièrement financé par les deniers communaux, il doit surtout s'attacher, dans sa conception, à respecter une certaine « éthique ». Il ne doit, en aucun cas, servir ni de tribune, ni de campagne calomnieuse, ou pire encore de dénigrement à l'encontre de qui que ce soit. Rappelons aussi que les membres de la commission Information et Communication (toutes tendances politiques confondues) se sont engagés bien évidemment, à respecter ces règles dites de « déontologie ».



LE MOT DU MAIRE

Une politique immobilière de gauche

Guénangeoise, Guénangeois,

Se loger ou accéder à la propriété à un prix raisonnable, oui à Guénange c'est possible car nous veillons à développer la ville dans une volonté d'un habitat pour toutes les bourses. C'est notre maîtrise foncière acquise au fil des ans, qui nous permet de proposer des prix bien plus respectables que ceux qui peuvent se pratiquer dans certaines collectivités du secteur Thionvillois sur un marché foncier spéculatif. A chacun sa politique...

En 2012, au Mont-Cassin 5, Logiest mettra en construction 12 maisons seniors, Batigère 8 maisons pour primo-accédants, KSF 18 appartements en accession.

Face à la déchetterie et le long de la route départementale 60, les lotissements Eole et Jardins d'Antoine viendront parachever le boulevard urbain avec 59 parcelles individuelles, des maisons pour primo-accédants, du locatif y compris pour nos aînés, des appartements dans la mixité de l'habitat. Sur la place Saint-Benoît, la troisième tranche de requalification va démarrer avec 8 et 16 appartements ainsi que 2 cellules commerciales. Quant à Batigère, il réalise place de l'Hôtel de Ville 53 appartements locatifs et 2 cellules dont une sera occupée par la banque Crédit Mutuel.

Avec la démolition imminente du Centre de Formation Professionnelle qui va définitivement quitter le paysage, c'est une nouvelle page d'histoire de notre ville qui se tourne. Demain, à travers la Zone d'Aménagement Concertée « Cœur de Ville », nous poursuivrons cette politique de développement urbain en direction des aînés et des jeunes couples qui trouveront de quoi se loger. C'est ici que nous souhaitons entre autre la construction dans le futur, d'un nouveau groupe scolaire.

En septembre le conseil municipal a attribué le marché visant la restructuration du quartier République/Samec. Des réunions d'information auprès des habitants, avec la participation de Batigère, la CLCV et la ville, se tiendront afin que la population concourt à la réflexion et à la décision de cet important dossier de requalification urbaine qui modifiera l'image du quartier et de la ville. Cette opération se déroulera en deux temps :

- la rénovation et la résidentialisation des logements par Batigère,
- la requalification et la prolongation des voiries par la ville et la création d'un habitat pour accédants à la propriété le long de la route départementale (RD1), et des containers « ordures ménagères » enterrés avec le concours de la communauté de commune de l'Arc Mosellan qui en a cette compétence.

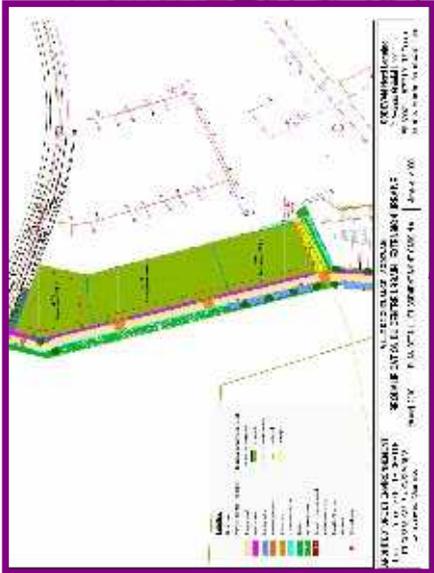
Avec l'Agence Nationale de l'Habitat, les 16 maisons de ville du boulevard Div. Leclerc seront rénovées par le bailleur.

2012 sera également l'année d'ouverture de l'unité Alzheimer, répondant ainsi aux besoins des familles qui sont dans la difficulté quand un de leurs proches se trouve dans la dépendance, elle se fera avec le souci d'un maintien du prix de journée.

Avec cohérence et conformément à nos engagements, Guénange se construit en maîtrisant son avenir.

Jean-Pierre LA VAULLÉE
Maire de Guénange
Conseiller Général de la Moselle

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU MONT CASSIN



BUDGET

Budget total

15 608 052 €

Soit en section de fonctionnement	6 126 659 €
Soit en section d'investissement	9 481 394 €

Fiscalité

	Produit fiscal 2010	Taux 2011 (%)	Produit fiscal attendu 2011
Taxe d'habitation	638 009 €	13,36 %	662 122 €
Taxe Foncière (bâti)	492 167 €	12,92 %	525 973 €
Taxe Foncière (non bâti)	10 288 €	55,54 %	10 386 €
TOTAL	1 140 464 €		1 198 481 €

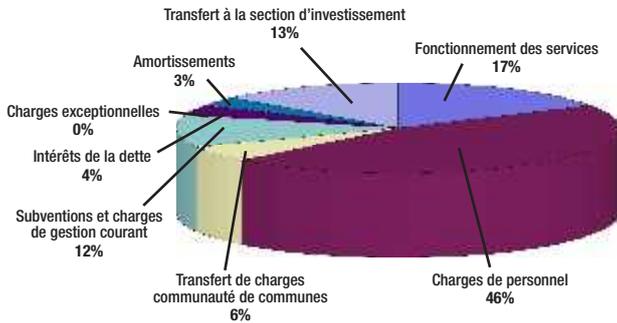
Fonctionnement

- Le budget s'élève à 6 126 658 €.
 - Les dépenses de fonctionnement représentent 5 118 500 € soit 84% du budget.
 - 1 008 158 € iront à l'investissement
- Vous remarquerez que les charges de personnel représentent 46% du budget de fonctionnement.
- Quant aux recettes 51% de celles-ci représentent les dotations et participations de l'Etat, ce qui démontre que Guénange n'est pas une commune riche.
- D'ailleurs l'impôt des Guénangeois est de 1 240 000 € soit 20% du budget.

Dépenses de fonctionnement

Fonctionnement des services	1 024 000 €	17 %
Charges de personnel	2 800 000 €	46 %
Transfert de charges communauté de communes	350 000 €	6 %
Subventions et charges de gestion courant	709 000 €	12 %
Intérêts de la dette	220 500 €	4 %
Charges exceptionnelles	15 000 €	0 %
Amortissements	185 000 €	3 %
Transfert à la section d'investissement	823 159 €	13 %
TOTAL	6 126 659 €	100 %

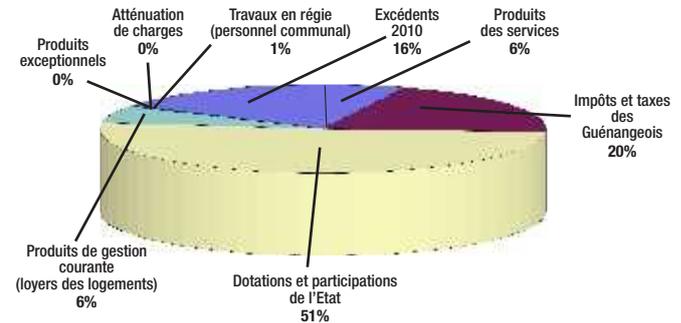
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Recettes de fonctionnement

Produits des services	366 000 €	6 %
Impôts et taxes des Guénangeois	1 240 000 €	20 %
Dotations et participations de l'Etat	3 124 000 €	51 %
Produits de gestion courante (loyer des logements)	380 000 €	6 %
Produits exceptionnels	1 000 €	0 %
Atténuations de charges	5 000 €	0 %
Travaux en régie (personnel communal)	20 000 €	0 %
Excédent 2010	990 659 €	16 %
TOTAL	6 126 659 €	100 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

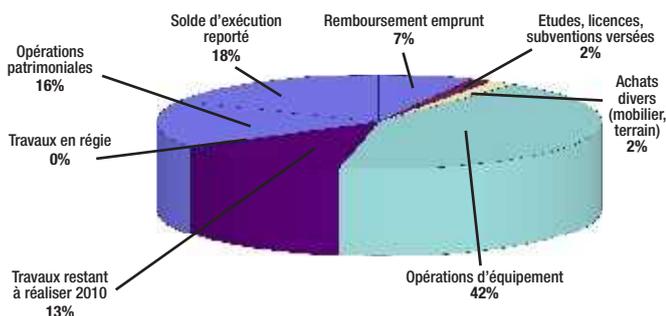


Dépenses d'investissement

Remboursement emprunt	650 000 €	7 %
Etudes, licences, subventions versées	155 000 €	2 %
Achats divers (mobilier, terrain)	176 000 €	2 %
Opération d'équipement	4 030 000 €	43 %
Travaux restant à réaliser 2010	1 225 762 €	13 %
Travaux en régie	20 000 €	0 %
Opérations patrimoniales	1 526 000 €	16 %
Solde d'exécution reporté	1 698 632 €	18 %
TOTAL	9 481 394 €	100 %

Nota : 5 275 762 € de travaux sont inscrits pour 2011.

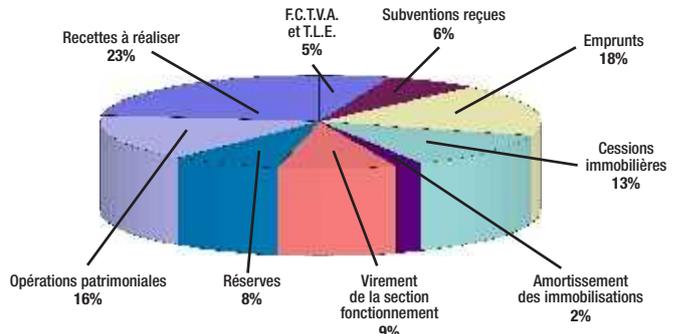
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Recettes d'investissement

F.C.T.V.A. et T.L.E.	490 000 €	5 %
Subventions reçues	630 500 €	7 %
Emprunts	1 702 341 €	18 %
Cessions immobilières	1 200 000 €	13 %
Amortissement des immobilisations	185 000 €	2 %
Virement de la section fonctionnement	823 159 €	9 %
Excédent de fonctionnement	767 244 €	8 %
Vente terrains	1 526 000 €	16 %
Recettes à réaliser	2 157 150 €	23 %
TOTAL	9 481 394 €	100 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT



TRAVAUX



sur les travaux

A Guélange les travaux vont bon train

L'enfouissement des réseaux secs est quasiment fini et l'effacement (dépose du réseau aérien) sera réalisé après accord ERDF.

En ce qui concerne les voiries, la métamorphose du domaine public se poursuit avec la pose des pavés et la création d'espaces verts.

Conformément au marché de travaux de requalification de l'annexe de Guélange, l'accès à l'impasse des Petites Vignes est requalifié avec création de stationnement sur l'accotement stabilisé réalisé sur le domaine public et ce, dans le respect des normes en vigueur.

Les travaux ne seront certes pas finis avant la mauvaise saison mais les rues seront gravillonnées afin que les riverains bénéficient tout de même de voiries carrossables.



Le chantier de l'unité Alzheimer II

progressé également dans les délais prévus, augurant l'ouverture de la structure au printemps.

Maintenant que le gros oeuvre est achevé ce sont aux plâtriers, électriciens, plombiers et autres artisans d'occuper les lieux.

La direction de Théras Santé et son conseil d'administration travaillent également sur l'aménagement des lieux



BON À SAVOIR

Les conseillers municipaux membres de la commission travaux sont systématiquement invités aux différentes réunions de chantier et sont destinataires des comptes-rendus. En cas d'absence aux réunions et s'il y a des interrogations sur le déroulement du chantier, ils peuvent questionner M. Eric Balland, adjoint aux travaux. A cet effet, l'opposition municipale est priée de ne pas porter d'insinuations infondées à travers la parole qui lui est donnée dans ce bulletin. Elle est seule responsable de ses écrits.

Le Maire.

INAUGURATIONS



Centre Equestre

29 MAI 2011

Un nouvel équipement structurant qui apporte de la valeur ajoutée à notre ville

Le centre équestre « Au grand chêne » a ouvert ses portes. A ce jour, ce sont près de 400 adhérents qui fréquentent de manière régulière cette structure équestre. C'est sans compter un nombre important de pratiquants occasionnels auquel nous pouvons ajouter de nombreux promeneurs du dimanche qui viennent s'oxygéner sur les hauteurs de Guéange.

Force est de constater que le centre équestre est un site qui attire au-delà des frontières guéangeoises. Cela démontre que de par son attractivité cet équipement attire un public diversifié qui fait la promotion de notre ville.

Il est bon de rappeler que les Guéangeois bénéficient d'une tarification préférentielle et que les écoles peuvent en bénéficier gratuitement une fois par an.

Informations et tarifs : site internet :
www.guengequitation.fr

Coût : Le centre équestre a coûté 2 400 000 € HT. Il a été financé de la manière suivante :

Ville de Guéange :1 418 000 €
L'Europe FEDER :300 000 €
Le Conseil Général de la Moselle :352 000 €
La Région Lorraine :200 000 €
L'Etat, Centre National du Sport :130 000 €

Le centre équestre est un équipement qui ne génère aucune dépense de fonctionnement pour les Guéangeois, mais produit une recette de 20 000 € par an pour la ville à travers le loyer versé par l'association.

Et quelques chiffres à l'appui :

- 1 site de 5 hectares
- 1 manège olympique (30 x 70 m)
- 1 carrière olympique (40 x 80 m)
- 6 stabulations poneys, 1 sellerie
- 35 box individuels chevaux, 2 selleries
- 1 club house de 160 m² avec vue panoramique
- 1 bâtiment pouvant accueillir 700 personnes.

L'ensemble du site répondant aux normes en vigueur pour les personnes en situation de handicap.



Gendarmerie

20 JUIN 2011

La nouvelle gendarmerie « François WILLMAN »

Le 12 juin 2001, le Conseil Municipal acte une autorisation d'extension de la Gendarmerie située place de l'Hôtel de Ville. Cette extension est demandée par les services de l'Etat. Le 26 novembre 2002, la Gendarmerie souhaite voir la construction d'une nouvelle caserne. Le conseil municipal décide sa construction sur un emplacement de 74 ares face au nouveau Boulevard Urbain. Le 18 août 2006, les effectifs de la Brigade Guéangeoise sont actés à 19 gendarmes dont 3 gendarmes auxiliaires volontaires.

Le montant global de l'opération se monte à 4 193 641,25 € réparti de la manière suivante :

Construction3 379 911,38 €
Maîtrise d'œuvre, divers381 926,01 €
V.R.D.481 803,41 €

Le financement :

Subvention Etat485 760 €
Subvention Géothermie18 159 €
Fonds propres1 689 722,25 €
Emprunt2 000 000 €

L'emprunt est une dette récupérable à travers les loyers payés.

Combien vaut cet équipement au m² construit ? En y intégrant la quote-part des surfaces disponibles, pour de futurs bureaux et logements ? 1569 € le m². Si nous y rajoutons 148 000 € de valeur du terrain à 2 000 € l'are. Le prix de revient du m² de la gendarmerie est donc inférieur au prix de vente au m² d'un appartement sur Guéange.

Aujourd'hui, la caserne François WILLMAN est un élément structurant de notre commune. Aussi, souhaitons au Capitaine JUNG et son équipe une pleine réussite dans leurs missions au service de nos concitoyens. A toutes les familles une bonne intégration dans le tissu guéangeois.

Guéange s'est donné les moyens de réaliser cette gendarmerie, à contrario sans doute, un casernement au cœur du canton aurait peut être vu le jour au détriment de notre commune.



RECENSEMENT

Enquête de recensement de 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements. Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de 2009 à 2013.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

ASSURANCES FUITES

Les Distributeurs d'eau mettent la pression

LE CATASTROPHISME : Le procédé est toujours le même : l'entreprise donne à penser que les urgences de plomberie sont monnaie courante, et qu'une personne raisonnable ne peut pas prendre le risque de ne pas être assurée. La lettre est bien évidemment accompagnée d'un bordereau pour souscrire à des conditions préférentielles.

La dernière mouture de ces lettres, à la forme plus que douteuse, envoyée par la Générale des Eaux Service (VEOLIA), nous est parvenue, grâce à la démarche d'un de nos adhérent.

Dans un premier temps, la société informe l'utilisateur qu'il bénéficie de 3 mois de couverture gratuite à son « **CONTRAT D'ASSISTANCE CANALISATION D'ALIMENTATION EXTERIEURE D'EAU ET GARANTIE PERTE D'EAU** »

La personne est relancée à maintes reprises, pour concrétiser sa souscription. Sur le dernier courrier, il est mentionné en grosses lettres rouges « **DERNIER RAPPEL** », et afin d'achever de convaincre le téméraire qui préférerait

avec le perpétuel risque d'une hypothétique fuite, on lui rappelle que son choix serait totalement inconsideré : « **AGISSEZ MAINTENANT, AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD** ».

VIGILANCE : Certaines prestations de l'assurance sont déjà d'ores et déjà garanties par la multirisque habitation. Des exclusions de garanties sont légion : les fuites de chasse d'eau, par exemple ne sont pas couvertes.

Par ailleurs, l'utilisateur n'est responsable qu'après le compteur.

Pour éviter les mauvaises surprises, il suffit de vérifier régulièrement celui-ci en le relevant avant d'aller se coucher, puis de renouveler l'opération le lendemain matin préalablement à toute consommation d'eau.

Un petit conseil : puisque ces envois sont accompagnés d'une enveloppe T, n'hésitez pas à la renvoyer vide, avec un petit compliment, ou mieux encore, un autocollant STOP-PUB que vous pourrez vous fournir auprès de la C.L.C.V. de Guénange.

FLEURIR GUÉNANGE

Des fleurs parmi les fleurs ...

Avec le prolongement d'un été qualifié d'été indien, des douceurs exceptionnelles et les derniers rayons d'un soleil, qui malgré les brumes matinales de ce mois de septembre, accentuent encore plus la magnificence des dernières fleurs du jardin.

Couleurs éclatantes, harmonies majestueuses, sélections raffinées, autant de critères rigoureusement contrôlés par le jury du fleurissement.

La tâche ne fût pas si simple et les caprices du temps n'ont pas joué en faveur de nos jardiniers amateurs, déplorant tour à tour chaleurs excessives et forte humidité.

Néanmoins...

Le choix fut difficile, mais tout de même probant, récompensant pour cette version 2011, 46 lauréats, 43 lauréats par la ville et 3 par notre partenaire, la société Batigère.

46 lauréats qui, grâce à leur fleurissement, ont su contribuer au « mieux vivre » et au « mieux être » dans la ville.

La remise des récompenses eut lieu le vendredi 9 septembre, soirée à laquelle étaient conviés les lauréats des premiers prix session 2010.

Soirée sympathique et chaleureuse terminée au son de l'accordéon avec le talentueux Florent OLLINGER.

Un rendez-vous vous est déjà fixé pour l'année prochaine !



Rallye piétons

Du 10 juin 2011 au 09 juillet 2011, deux agents du service de police municipale ont participé au rallye piétons organisé par le Conseiller pédagogique de l'inspection académique – secteur Uckange – auprès des classes de cours moyens et élémentaires des différentes écoles primaires de la commune. Les classes ont été accompagnées sur cinq demi-journées. Plusieurs circuits pédestres ont permis d'aider les enfants à acquérir des savoirs être dans la rue afin de préserver leur sécurité ou celle des autres (IDENTIFIER QUELQUES PANNEAUX, MARCHER EN GROUPE, OBSERVER L'ENVIRONNEMENT ROUTIER, TRAVERSER LA CHAUSSEE).



Piste citoyenne

Dans le même esprit éducatif, un autre agent a participé à la piste citoyenne organisée le 17 mai 2011 auprès des élèves du collège René Cassin à Guénange, exposant les différentes missions du policier municipal auprès de la collectivité et des administrés.



Big Challenge

Avec les élèves anglicistes du Collège René Cassin.

Le but : un concours national sur la langue et la culture anglaises. Les élèves de tous les niveaux y étaient inscrits et s'y sont retrouvés à plus de 300. Les meilleurs d'entre eux se sont vu remettre des CD, des DVD, des grammaires, des cahiers de vacances, des livres de lecture, le tout comme il se doit... en anglais ! PLEASE !...

Et à Monsieur MATHIAS de conclure, et de les remercier pour leur implication dans l'apprentissage de cette langue internationale.

Un nouveau principal au collège René Cassin.

Monsieur MATHIAS ayant fait valoir ses droits à la retraite, l'établissement est dirigé depuis la rentrée par Madame Nadine PINNA. Bienvenue Madame le Principal.

Les MÉSANGES en fête

Une fête de quartier comme l'on voudrait voir s'en organiser aux quatre coins de la ville.

Une fête de quartier, où chacun s'affaire pour préparer les barbecues, les tables et les bancs du repas, la partie animation musicale pour qu'une fois l'an, les habitants se retrouvent et partagent ensemble un grand moment de convivialité.

Avec un visiteur de marque cette année, s'il vous plaît, en la personne de François MARZORATI sous-préfet à Thionville, qui en compagnie de tous les riverains des rues des Mésanges, des Cinq pains, du Merle noir, a ainsi partagé une large partie de ces agapes !

Et à Alain STRICHARD, le président de l'association de conclure : « devant une telle ambiance, et devant tant de convivialité pour ce moment de rassemblement, le comité a décidé d'y « mettre le paquet » en 2012 !... Pour la 10^e édition. »



« Coup de jeune » à la Pétanque

« Développer une pétanque pour tous : attractive, ludique et principalement en direction des jeunes » dicit son président Hervé Kuc.

Les jeunes pétanqueurs de toute la région se sont donc retrouvés pour un concours officiel. La compétition réservée aux benjamins, minimes, cadets et juniors se déroula en triplettes.

Et la pétanque guénangeoise aligna ses meilleurs éléments ! Kevin, Cloé, Louis, Cris et Rémi ont défendu les couleurs du club.

Nous souhaitons au nouveau président José FILIU et à son équipe de poursuivre le développement de cette discipline en direction des jeunes.

L'école et le sport

- 700 écoliers, pour une rencontre USEP (ou le sport à l'école)
- 691 exactement du CP au CM2
- 30 classes originaires des écoles de la circonscription d'Uckange

se sont retrouvés au stade « Léo Lagrange » pour une rencontre d'athlétisme.

Avec les communes de Metzervisse, Metzeresche, Luttange, Volstroff, Rurange, Bertrange, Bousse, Richemont et Guénange (Saint Mathieu)

« Ce fut l'aboutissement des séances d'apprentissage menées dans les classes ». Comme l'a si justement dit Hubert Gut, conseiller pédagogique en EPS à l'Education Nationale. A chacun d'y donner un sens, le goût de l'effort, de la compétition, le partage d'un moment sportif et convivial.

3 épreuves :

- Une course
- Un saut
- Un lancer

Chaque atelier étant placé sous la responsabilité d'un enseignant et d'un membre du club d'athlétisme guénangeois.

Pour une participation qui va grandissante au fil des ans !

Les mini-jeux olympiques

Une tradition bien établie dans 6 sports différents.

Avec pour la première fois cette année, le judo.

400 élèves du CP au CM2 des 3 écoles primaires de la ville se sont livrés, pendant une semaine, à des joutes sportives dans le cadre de ces mini-jeux.

Organisées par la commission municipale des sports, en partenariat avec les enseignants les clubs sportifs, les parents d'élèves et le comité des fêtes.

ATHLÉ – HANDBALL – FOOTBALL – PETANQUE – TENNIS ET... JUDO !

Sous la houlette de leurs entraîneurs, dirigeants et bénévoles.

Une façon de valoriser les talents de chacun dans sa discipline dans l'esprit cher à Pierre de Coubertin, mais aussi de porter haut les couleurs de la ville dans son approche pédagogique du sport.



LE CENTRE SOCIAL

Un pôle famille enfance et jeunesse

C'est un équipement au service de toute la population. A travers le Contrat Enfance et Jeunesse et le projet social qui sont conjointement validés et signés avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle), la ville de Guénange propose et organise le service public de proximité non obligatoire mais payant pour les familles à savoir :

- Le multi-accueil pour les enfants de 0 à 3 ans n'ayant pas atteint l'âge de la scolarisation
- Un accueil périscolaire avant et après la classe pour les enfants de 3 à 12 ans.
- Les mercredis récréatifs et les centres aérés sur le temps extra scolaire pour les enfants de 3 à 12 ans
- Des activités spécifiques en direction des adolescents de 12 à 17 ans.

Conformément aux directives de la CAF, les tarifs votés par le conseil municipal sont présentés sous forme de quotients familiaux pour tenir compte des ressources des familles. L'ensemble des activités sont organisées "sous déclaration" auprès du Conseil Général de la Moselle, de la PMI (service de la Protection Maternelle et Infantile) pour les moins de 6 ans, et les services de la DDJSCS (Direction Départementale de la Jeunesse,

des Sports et de la Cohésion Sociale) pour les accueils des plus de 3 ans. Les repas sont servis par notre prestataire le Foyer du Jeune Travailleur (FJT) de Thionville en liaison chaude et/ou froide. Nos cuisines relais sont agréées par la DDPPM (Direction Départementale de la Protection des Populations de Moselle. Le Directeur, Monsieur Fabrice MANGIN, accueille, propose et coordonne l'ensemble de la politique socio- culturelle et éducative impulsée par le conseil municipal. Les enfants sont encadrés par des agents municipaux dont les compétences répondent aux exigences de la réglementation en vigueur.

Pour les usagers, quelque soit le ou les services utilisés le seul interlocuteur est LA VILLE.

Le centre social municipal s'attache à favoriser le développement d'activités locales mises en place par les mouvements associatifs, sociaux et culturels de la commune. Ces actions associatives n'entrent pas dans le cadre d'un service public municipal mais sont indispensables et complémentaires pour mener à bien une politique sociale cohérente sur notre territoire pour tous les Guénangeois.



Saint Nicolas à la halte-garderie Les Coccinelles

Les activités

Cet été, malgré une météo assez défavorable, a vu la fréquentation des plus jeunes (11/16 ans) sur des semaines à thème (nature, sports pour tous, musique, séjour « linguistique », action « macadam sport ») durant les mois de juillet et août. Même si la fréquentation n'a pas été d'une grande densité, elle s'est avérée régulière et a pu profiter à ceux qui n'ont pas eu la possibilité de partir en vacances.

Ces actions encore assez méconnues des Guénangeois seront développées, améliorées et proposées de nouveau pour les prochaines vacances d'été.

Ces mêmes jeunes (environ une vingtaine) fréquentent, pour la plupart, le « pôle ados » et se retrouveront dans le courant de l'année 2012 pour d'autres actions (séjours, sorties, activités badminton, activité hip hop, club jeu vidéo, club forum lecture, club initiation musicale, club artistique...)

Les mercredis récréatifs et les centres aérés sont gérés par la ville depuis le 21 septembre. Les mercredis récréatifs voient leur effectif atteindre les 25 enfants. Quand au centre aéré de la Toussaint, la participation a été plus importante que prévue. C'est la preuve qu'il existe une réelle attente qu'il nous appartiendra d'anticiper pour les prochaines vacances scolaires afin de satisfaire un maximum de demandes.

Enfin, un petit mot encore pour signaler la présence au Centre Social d'un jeune Volontaire au Service Civique. L'obtention de l'agrément délivrée par la



préfecture, permet à un jeune Guénangeois d'effectuer une mission d'intérêt général au sein de notre structure au titre du Service Civique et d'encadrer des actions sur le thème de « l'éducation pour tous ». Bienvenue à Romain...

Lors du dernier bulletin municipal (cf B.M. D'avril 2011), nous avons présenté ce « qu'est un Centre Social » : un équipement de proximité qui s'inscrit dans une logique de Projet Social au service des habitants, privilégiant les dimensions familiales, intergénérationnelles et culturelles...

Nous continuerons de développer des actions et des activités en partenariat avec les associations locales et le concours des services municipaux, pour permettre à chacun la recherche d'une meilleure qualité de vie, quels que soient son parcours de vie, ses différences sociales ou culturelles.

Toute l'équipe du Centre Social vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année...



SAISON CULTURELLE

La commission culturelle vous propose plusieurs rendez-vous pour l'année 2012

▶ vendredi 27 janvier	Remise des prix du concours des illuminations
▶ samedi 25 février 2012 - 20h30 salle Voltaire	Théâtre ileenjoie la nouvelle pièce intitulée "Carnage au Mariage"
▶ vendredi 16 mars - 20h30 salle Voltaire	Saint Patrick
▶ samedi 2 juin 2012 - 20h30 salle Voltaire	Fête des mères
▶ du 18 au 24 juin	Semaine en fête "anniversaire des 60 ans de la cité
▶ 21 septembre 2012 - 20h30 salle Voltaire	Théâtre
▶ octobre 2012	Festival du film arabe - week-end entre le 10 et le 22 octobre
▶ novembre 2012	Festival du film italien (week-end)
▶ décembre 2012	Spectacle avec le Tourdion

Le 60^e anniversaire de la Cité sidérurgique et « Mémoire ouvrière »

1952 - 2012

Il y a 60 ans, démarraient les travaux de construction de la cité sidérurgique.

Des premiers balbutiements de la cité au Guénange d'aujourd'hui, en soulignant les différentes étapes de sa métamorphose, en nous appuyant sur le quotidien et le vécu de chacun d'entre nous et de tous nos concitoyens, nous célébrerons ENSEMBLE, du 18 au 24 juin prochains, ce 60^e anniversaire.

EXPOSITIONS - PHOTOS
CONFERENCES et PAROLES « D'ANCIENS »
EMISSION D'UN TIMBRE POSTE
à la mémoire de la sidérurgie
ANIMATIONS de quartiers / CONCERTS
Des expressions culturelles, traditionnelles et festives !... pendant toute la semaine

Il sera l'évènement phare de l'année 2012 !

En liaison avec les traditionnelles fêtes de la musique et de la Saint Jean.

A-CA-DANSE : une nouvelle association

Cette structure nouvellement créée a remporté un succès incontestable. Elle est née de la demande des parents fréquentant les activités structurées qui souhaitent poursuivre sur Guénange des activités « danse » répondant aux besoins des enfants et des parents. ACADANSE est née le 19 septembre 2011.

Elle a pris ses quartiers au centre social Louise Michel. Aujourd'hui forte de 302 adhérents, elle est victime de son succès. Cette initiative des familles a été soutenue par la ville. Le Conseil Général a attribué une aide au démarrage. Félicitations à toute l'équipe de bénévoles autour du président Monsieur M'hamet ALI.

Longue vie à ACADANSE et vœux de réussite au service des Guénangeois qui est aujourd'hui déjà classée au troisième rang des associations mosellanes EPMM/Sport pour tous.

Renseignements sur l'Association

Centre Social Louise Michel
1 rue Mozart - 57310 GUENANGE
Tél : 03 82 59 66 00
<http://www.lacadanse.fr/>
contact@lacadanse.fr

GUENANGE-BERTRANGE unis sur le thème de la solidarité...

Avec au programme pour cette édition 2011 du Téléthon



- une marche nocturne en forêt
- une piste de quilles sous chapiteau
- un rassemblement de motards à Bertrange
- un tremplin rock
- des ventes expressives « fleurs », objets Téléthon, tombolas
- lotos
- animations à la MAPA « les Glycines »



Et bien sûr une restauration et buvette sur place
Des animations musicales et du karaoké...

Les scolaires laisseront « parler leur cœur ».
Chacun apportant sa pierre à « l'édifice » et sa contribution à l'immense élan de solidarité qu'est le TELETHON !

LES AMIS DE LAER

Des liens supplémentaires sont venus renforcer notre jumelage, ouvrant par la même d'autres perspectives et d'autres rapprochements.

- un tilleul pour symbole du jumelage : symbole de l'amitié entre LAER et GUENANGE
Avec une plantation dans les règles de l'art faite conjointement par les « Blumen und Gartenfreunde » (les Amis des Fleurs et des Jardins) venus tout spécialement de LAER et par l'association des jardins familiaux de GUENANGE représentée en la personne de Michel BEAUCHET, son président, ainsi que de nombreux particuliers soutenant le jumelage.
- le camp de vacances franco-allemand :
20 garçons et filles de 13 à 17 ans ont passé une semaine à MARWEDE dans la Lüneburger Heide sous la responsabilité de Johannes GOSPOS, le curé de LAER, côté allemand, de Fabrice PLANCKE et Valérie PELISSIER, côté français.
L'objectif visé : la vie en collectivité, la prise en charge et l'organisation des tâches quotidiennes dans le respect de l'autre et les valeurs inculquées.
Objectif plus qu'atteint ! Tant les jeunes en sont revenus enchantés et prêts à renouveler l'expérience. Et déjà se profile l'organisation du camp 2012 qui aura lieu à GUENANGE en collaboration avec le Club de Voile et la S.N.B.M. (Société Nautique de Basse-Moselle).



Clin d'œil sur les manifestations 2011

- 26 mars 2011 : Remise du tableau peint par Hein Eric DIEKEL représentant le Pape Jean-Paul II, à la paroisse St Benoît.
- Juillet 2011 : Conférence-débat sur deux siècles d'histoire franco-allemande, exposé par Jacky KLEISER, membre des « Amis de LAER » et de « Vie & Culture » devant cinq classes de collège et lycée à LAER et à STEINFURT où Annette HAGUEMANN enseigne le français.
- 1^{er} octobre 2011 : Repas westphalien agrémenté d'un diaporama sur LAER et Le MÜNSTERLAND.
Reiner et Marietta PÖTTGEN du Freundekreis et nos amis Réunionnais ont largement contribué à la réussite de cette soirée.

PERSPECTIVE 2012

- LE CONCERT DE NOUVEL AN DU 7 JANVIER à la Salle Voltaire avec le BLASORCHESTER de LAER et ses 35 musiciens, organisé en partenariat avec l'école de musique « Les Arpèges »
Renseignements et réservations auprès des deux associations partenaires « Les Amis de LAER » et « Les Arpèges »



RÉFECTION DE L'ORGUE

Restauration des orgues à l'Eglise Saint Matthieu

C'est l'abbé Charles THILMONT qui, propriétaire fondateur de l'Orphelinat en 1897, proposa au Conseil de Fabrique la construction d'un orgue. Celui-ci par traction pneumatique de 12 jeux sur deux claviers avec pédale fut installé courant de l'année 1897, et fut entouré d'un buffet du même style que l'église.

De 1912 à 1947, il subit beaucoup de dommages et les guerres passant par là, eurent tôt fait de le rendre hors d'usage.

La construction d'un nouvel orgue de 10 jeux, cette fois-ci fût envisagée, mais le projet dut rapidement être ajourné, et ne trouvât sa concrétisation que 3 ans plus tard.

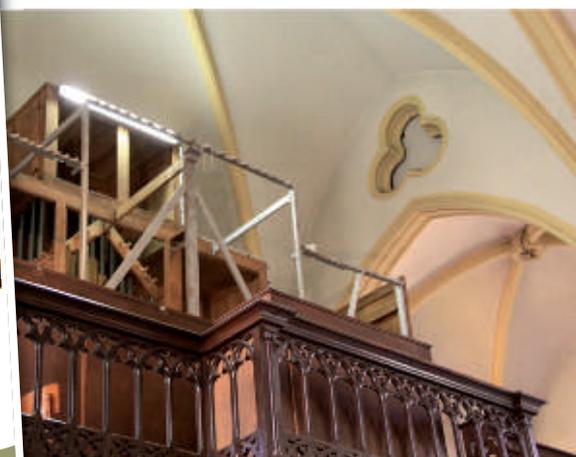
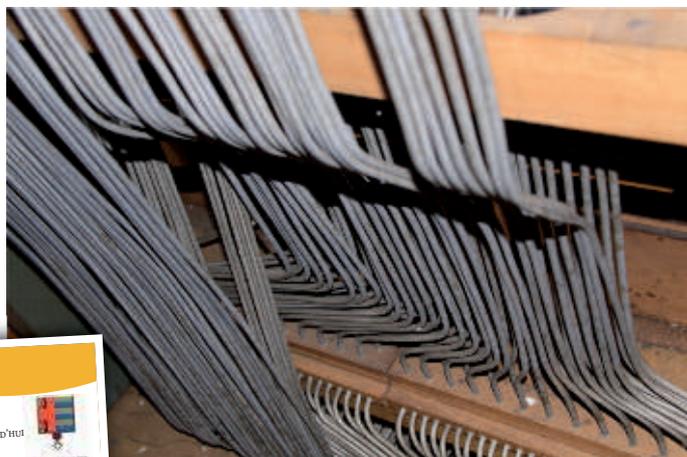
Un RELEVAGE fût effectué en 1992 par François DELANGUE d'Amanvillers. Les 800 tuyaux furent alors démontés, nettoyés, dépoussiérés et repeints pour un montant de 182 000 francs réglés par la commune et le conseil de fabrique.

Aujourd'hui, un nouveau relevage de nos orgues s'impose de toute urgence. Grâce à la FONDATION DU PATRIMOINE, organisme national privé qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat, grâce au MECENAT populaire ou d'entreprise, cette rénovation pourrait être rendue possible.

La commune prend part, bien évidemment, à cette rénovation tout comme le Conseil général de Moselle qui l'a déjà subventionnée à hauteur de 23 322 €.

Le Mécénat populaire permettra, grâce à la SOUSCRIPTION lancée par la Fondation du Patrimoine, le bouclage et le montage du dossier financier, et l'octroi d'une réduction d'impôt 66%.

Pour tout renseignement s'adresser au Conseil de Fabrique, M. Mariotti Dominique (03 82 50 83 23)



FONDATION DU PATRIMOINE Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

1. Son organisation
La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée en action appuyée sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2. Ses moyens d'action
Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il permet à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

La subvention : la Fondation peut également apporter une aide financière grâce au mécénat d'entreprise ou une subvention sur ses fonds propres.

Fondation du Patrimoine
Délégation régionale de Lorraine
62, rue de Metz
54000 NANCY
Tel/Fax : 03.83.46.86.35
E-mail : delegation-lorraine@fondation-patrimoine.com
www.fondation-patrimoine.org

Restoration de l'orgue de l'église Saint-Mathieu
GUENANGE

MOSELLE

Conseil de Fabrique de Guénange

Photos : © Conseil de Fabrique

INFOS PRATIQUES

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011

En 2012 se tiendront les élections
Présidentielles : 22 avril et 06 mai 2012
Législatives : 10 et 17 juin 2012

Mairie : 03 82 82 64 39
Fax mairie : 03 82 82 69 30
Bibliothèque municipale : 03 82 50 82 58

Déchetterie de Guénange : 03 82 50 98 09
Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Collecte des objets encombrants :
9 mars 2012 • 8 juin 2012
7 septembre 2012 • 7 décembre 2012

Des Guénangeois indéclicats abandonnent leurs déchets mobiliers devant les immeubles, notamment à l'occasion de déménagements. Il y a lieu de respecter l'environnement. La déchetterie et le ramassage des encombrants sont à votre service.

ATTENTION AUX AMENDES !



N° info clientèle
03 82 59 31 05

www.citeline.fr

NOUVEAUTÉS LIGNE 33
LE 7 NOVEMBRE 2011

Période expérimentale de 2 mois

UN VOYAGE PLUS DIRECT VERS THIONVILLE
Du lundi au vendredi, un voyage plus direct est créé entre Guénange et Thionville :

33 Directe	HORAIRES ET ARRÊTS DESSERVIS	
GUÉNANGE	Salle Pablo Néruda	06.28
BERTRANGE	Carrefour	06.31
ILLANGE	Eglise	06.35
THIONVILLE	Gare SNCF Quai E	06.45
THIONVILLE	Foch Kiosque	06.51

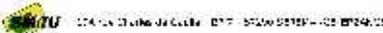
Tarification Citeline

CORRESPONDANCES :

- ➔ TER Luxembourg à 6h53 (Gare SNCF)
- ➔ Ligne 300 VilaVil à 7h00 (Foch Kiosque)

SUPPRESSION DU VOYAGE 25

Le voyage 25
au départ de Guénange à 16h35
(arrivée Thionville à 17h10)
est supprimé.



Le coin des Souvenirs...

Afin de continuer à alimenter cette rubrique, si vous disposez de cartes postales anciennes ou de vieilles photos de Guénange, n'hésitez pas à les transmettre en Mairie à la commission Information-Communication qui réalisera une copie et vous rendra l'original.



Lieux de construction des sites sidérurgiques de Sollac



LA PAROLE À L'OPPOSITION

La loi « Démocratie de proximité » donne la possibilité aux élus de l'opposition de s'exprimer dans les bulletins municipaux. Voici les textes intégraux qui nous ont été remis.

Mort annoncée du CLAS

Malgré la défection du bulletin d'été, puis report de parution du Bulletin Municipal d'automne, d'abord septembre, octobre, puis... on ne sait quand ? Nous maintenons le sujet de notre article initialement prévu.

Le CLAS a été contraint de cesser toutes ses activités, notamment « le centre aéré d'été » qu'il assurait depuis 50 années. **Le CLAS a été mis en liquidation judiciaire Le 29 juillet 2011.**

Depuis les années 60, le CLAS intervenait dans le domaine culturel et social. Il a permis à plus de 20 000 adhérents guéangeois de trouver un loisir, une écoute, un lieu de convivialité, encadrés par de véritables professionnels de l'animation. Le dynamisme et la qualité des actions du CLAS avaient été reconnus par de nombreuses communes des environs qui depuis vingt ans lui avaient confié les accueils périscolaires, les centres aérés, les mercredis-récrés et le secteur ado jusqu'au 9 dernières (Bertrange, Illange, Manderen, Sierck-les-Bains, Rettel, Kuntzig, Peltre, Longeville, Launstroff...). Ces communes et d'autres avoisinantes ont accueilli des Guéangeois et pourvu à l'inscription de leurs enfants pour leur permettre d'effectuer un centre aéré. Nous les remercions.

La ville de Guénange, en voulant reprendre la main sur les activités sociales structurées, ampute le CLAS de ses secteurs d'activités, et s'accapare les subventions que le CLAS obtenait de la CAF : celui-ci accuse une perte sèche de 75 000 € par an (65 000 € C.A.F + 10 000 € ville). Depuis trois ans, faites le compte !

Les 1 000 adhérents Guéangeois sont désormais orphelins. Les bénévoles qui se réalisaient au travers d'actions menées par le CLAS et ouvertes à tout public, éprouvent un sentiment de gâchis.

La municipalité a tenté de se justifier en diffusant un tract de quatre pages le 5 juillet 2011.

UNE RÉPONSE DU CLAS S'IMPOSE POUR RÉTABLIR LES CONTREVÉRITÉS

Il était faux de dire que le tribunal avait rejeté la liquidation judiciaire : **un seul jugement** du 29 juillet a prononcé la liquidation judiciaire du CLAS. A ce jour, l'affaire suit son cours. Un mandataire a été désigné.

Il était faux de dire que le CLAS aurait pu poursuivre ses activités : le CLAS a eu le souci de ses salariés, de ses créanciers et **a refusé d'augmenter ses dettes et de mettre en péril les emplois**. Dans un souci **D'ANTICIPATION**, le CLAS s'est orienté vers les municipalités, **dont GUENANGE**, pour qu'elles reprennent les emplois salariés et poursuivent les activités au sein de leur commune. Concrètement la ville de Guénange n'a pu assurer les activités ; centres aérés, petite enfance au cours de l'été 2011 alors que les autres municipalités y sont parvenues. En juillet, le CLAS a remboursé plus de 17 000 € de sa subvention annuelle à la ville. Qu'en ont-ils faits ?

Merci au CLAS pour ce qu'il a fait pendant 50 ans !

Une pensée pour les salariés privés d'emplois qui ont largement contribué aux succès des actions du CLAS ainsi que celles menées pour la commune de Guénange (associatives ou municipales).

GUÉNANGEOISES, GUÉNANGEOIS : À VOUS DE JUGER !

Brigitte, Rose-Marie, Dorian et Bernard, vos élus vous invitent aux prochains conseils municipaux, les 4^e jeudi de chaque mois à 18h30 et vous remercient pour votre soutien.

Meilleurs Vœux et BONNE SANTÉ à Toutes et Tous pour 2012

La communication à Guénange prend du retard !!! Alors que nous avions transmis l'article "ET MAINTENANT" fin juin en mairie, pour une parution dans le bulletin municipal courant septembre 2011, force est de constater qu'à ce jour presque 5 mois plus tard, il faudra encore attendre pour une distribution !

Ce retard nous interpelle, stratégie politique, lenteur ou inefficacité ??? L'adjointe à la commission de la communication Madame Christine BASSE interpellée lors du dernier conseil municipal par Gérard Caillet, a avoué avoir quelques problèmes pour l'élaboration et la mise en page du bulletin municipal. Quoi qu'il en soit, nous avons décidé de réduire cet article de juin (que vous pouvez lire intégralement sur notre blog), pour faire place à l'actualité.

ET MAINTENANT

Solidarité ! Mais encore !!! Popularité ! Oui ! Mais...

Le 17 mai 2011, la liste de Monsieur Jean Pierre La Vaullée « ensemble pour la ville de Guénange » a invité à la salle Voltaire tous les guéangeois afin de présenter son bilan à mi-mandat, moins d'une cinquantaine de personnes ont répondu à cette invitation distribuée dans les boîtes aux lettres.

Alors qu'au même moment, se déroulait salle Pablo une réunion pour l'émission "tous ensemble" qui elle réunissait 800 personnes.

Il est vrai que notre Maire, Jean Pierre La Vaullée est en perte de popularité, et que la solidarité, il ne l'applique pas, même pour notre CLAS. Du dédain, ou du mépris pour toutes les familles guéangeoises qui avaient inscrit leurs enfants au centre aéré ? Il est déjà difficile de ne pas partir en vacances, mais c'est la catastrophe lorsque personne ne peut accueillir les enfants, durant les vacances scolaires. La rue sera-t-elle mieux ?

Le CLAS avait déjà tiré la sonnette d'alarme, en 2010, en disant que la politique de la ville et la municipalisation engendreraient pour eux de sérieuses difficultés financières. Monsieur Jean Pierre La Vaullée a été informé en mars 2011, puis officiellement averti en mai 2011 que la situation financière du CLAS n'était plus tenable, que la liquidation judiciaire était inévitable, avant les vacances d'été.

Que fait Monsieur Jean Pierre La Vaullée à Guénange, pour une des plus anciennes associations de la ville (50 ans d'existence) ? RIEN !!! Sinon de dire, lors de l'assemblée générale du Clas « Je suis étonné ».

Est-ce cela l'admiration que voue Monsieur Jean Pierre La Vaullée, au mouvement associatif et aux bénévoles qui ont un rôle essentiel dans la commune ? Sur le dépliant du Centre équestre (élaboré par la municipalité pour la journée portes ouvertes et distribué aux guéangeois), à la rubrique : le mot du Maire, il écrit : « *Le choix de soutenir une association reconnue d'intérêt général et qui œuvre en direction des handicapés, des personnes âgées et de la jeunesse, n'est pas anodin* ».

Nous pouvons en conclure, que le premier magistrat de la commune, Jean Pierre La Vaullée, et son bureau municipal avaient fait leur choix...

L'ACTUALITE

Nous amène à Guéange, où la "SAGA du Centre Equestre" continue... On en est maintenant à renforcer son accès. Mais faut-il aussi le faire dans les normes !

Le provisoire peut-il arrêter les terres ? Une seule chose est sûre, cela nous coûte encore beaucoup d'argent.



Ce retard nous permet néanmoins de vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël, et de vous présenter tous nos vœux pour la nouvelle année qui s'annonce.

Nous, Gérard CAILLET, Jocelyne MULLER, Edmond BURGRAEVE, du MOUVEMENT CITOYEN GUÉNANGEOIS osons vous interpeller sur ces faits, et nous oserons vous le rappeler.

m.c.g.over-blog.com

juin/novembre 2011

ETAT-CIVIL 2011

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Louise BISSON veuve LEGAOUYAT le 01/04/2011
- Alice BOUCHÉ veuve BACH le 13/04/2011
- Monique MULLER épouse SCHAEFER le 04/04/2011
- Marguerite LORENT veuve BANNIER le 09/04/2011
- Zerga HAMIDI veuve CHOUMET le 11/04/2011
- Elisabeth TRITZ le 20/04/2011
- Yvan AUBRY le 29/04/2011
- Anne MIRAVETE le 01/05/2011
- Jean FINCK le 01/05/2011
- Nicole PERFETTI veuve SANNA le 04/05/2011
- Arlette KRAMPAC veuve CAPPELLARI le 04/05/2011
- Roland VERRIER le 05/05/2011
- Rosa PIAGENTINI veuve LUCCHESI le 07/05/2011
- Zénobie PIECZYNSKA veuve DOBUCKI le 08/05/2011
- Frédéric CIEPLAK le 12/05/2011
- Daniel VITTORI le 13/05/2011
- Tonino SCOCCHIA le 19/05/2011
- Gustave WALTER le 21/05/2011
- Nicolas SEMMET le 23/05/2011
- Jacques VIEL le 28/05/2011
- René ANTOINE le 31/05/2011
- Guido COLLEBRUSCO le 02/06/2011
- Patrick WALCZAK le 20/06/2011
- Helmut HENRION le 16/06/2011
- Roland BLONDEAU épouse VIEILLARD le 03/07/2011
- Amélie REITZ le 24/07/2011
- Carmela BASON veuve PAVANI le 01/07/2011
- Maria BULONE veuve SANFILIPPO le 03/08/2011
- Eliane DUFOUR veuve HECQUET le 22/08/2011
- Quang NGUYEN HUYNH le 30/08/2011
- Edmond VITTORI le 07/09/2011
- Jacques THILL le 10/09/2011
- Raymond SIMONNOT le 14/09/2011
- Elia CANAREZZA épouse SERNESI le 02/09/2011
- Marie HIRTZMANN épouse DECKER le 05/09/2011
- Charles MOREL le 29/09/2011
- Yvonne WITTMER épouse HILLENBLINK le 01/10/2011
- Mebarka FERHAT épouse BENTALLAH le 02/10/2011
- Antonio MARTINEZ PRADAS le 05/10/2011
- René MATZ le 09/10/2011
- Yvette MORIN veuve ARROUGÉ le 22/10/2011

ILS ONT VU LE JOUR

- Samya EL KHARBILI le 27/03/2011
- Lenny SCHMITT le 04/04/2011
- Alaya HAIDARALY le 06/04/2011
- Lana DANGEL le 09/04/2011
- Elyssa CHIHEB le 12/04/2011
- Nayla KHETTAB le 25/04/2011
- Eléna HOHL le 27/04/2011
- Enzo SALVARANI le 30/04/2011
- Léo ANASTASIO le 07/05/2011
- Tom BONDUE le 08/05/2011
- Emie BENTOUMI le 20/05/2011
- Nolann DUFOUR le 25/05/2011
- Léane FINCK le 26/05/2011
- Lorenzo BELOTTI le 30/05/2011
- Samy MEDDAH le 12/06/2011
- Thomas PHAM le 13/06/2011
- Kényssa DATRY le 17/06/2011
- Tiago PRIETZ le 18/06/2011
- Isaaq BENLEDRA le 25/06/2011
- Malik BACHA le 29/06/2011
- Félix FRIZON le 02/07/2011
- Sarah BOULET le 03/07/2011
- Mohamed CHOUAIH le 09/07/2011
- Lina MARCHANI le 15/07/2011
- Aymeric ZANELLA le 20/07/2011
- Tyméo HOHL le 24/07/2011
- Nebia GUITOUN le 03/08/2011
- Zoé BOHLER le 26/08/2011
- Sara BENLEDRA le 26/08/2011
- Kylan JADIN TESCARI le 28/08/2011
- Nicolas MARTZ le 29/08/2011
- Lina TEIXEIRA-MIGEON le 06/08/2011
- Lucas WINKEL le 10/08/2011
- Lenni ADAM le 01/09/2011
- Lily-Rose OSTERROTH le 15/09/2011
- Grégoire DIDIER BAPTISTE le 27/09/2011
- Hortense DIDIER BAPTISTE le 27/09/2011
- Alex IORIO le 04/10/2011
- Lucas FRITZ le 04/10/2011

ILS SE SONT DIT OUI

- Abdesselem KORICHI et Khedidja BENAMOR le 11/04/2011
- Gaël HAMEL et Virginie DIOT le 07/05/2011
- Sébastien BENITEZ et Sandrine MAIDA le 21/05/2011
- Laurent FOUSSE et Florence BLADEK le 03/06/2011
- Guillaume -Kobon YAO et Sofie DARCHY le 04/06/2011
- Eric WOLSDORFER et Hélène ANSELIN le 11/06/2011
- Johnny STOLZ et Stéphanie CHAUDY le 18/06/2011
- Raphaël DANLOY et Stéphanie DRAPIER le 25/06/2011
- André ABERT et Laurence LIZER le 25/06/2011
- Xavier SCHNEIDER et Céline SCHALK le 02/07/2011
- Jérôme HOHL et Coralie AMADIO le 09/07/2011
- David DI MURO et Isalia DIAS MONTEIRO le 09/07/2011
- David SANTY et Angélique BOYARD le 16/07/2011
- Julien PIGEOT et Sandra OTT le 16/07/2011
- Michaël ROSER et Jennifer JUNG le 23/07/2011
- Kevin JOLY et Bénédicte TULLII le 30/07/2011
- Alexandre ANCHER et Maryline PETITJEAN le 13/08/2011
- Aldo PELLEGRIN et Jennifer LAFORGUE le 20/08/2011
- Patrick WABONT et Kadoudja AGOUMIMELCHA le 27/08/2011
- Stéphane LEONARDI et Delphine SOWINSKI le 27/08/2011
- Julien THABAULT et Emilie MOLARO le 24/09/2011
- Younnesse EL ABBADI et Nadia RASSELMA le 08/10/2011
- Didier LEGRAND et Jeannine LEFEBVRE le 15/10/2011

Concert de Nouvel An

Blasorchester de Laer



Un concert de prestige en partenariat avec
les associations « Les Amis de Laer » et « Les Arpèges »

SAMEDI 07 JANVIER 2012

SALLE VOLTAIRE - GUÉNANGE

Entrée 8 €

Réservation auprès de

M^{me} Françoise DRON tél. 03 82 50 95 45

M^{me} Nicole JEUDY tél. 03 82 50 97 79